



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-104006>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-104006**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Nice Côte d'Azur

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003019500115

Ville : Nice

Code postal : 06364

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 25N0327 - Participation de la Métropole Nice Côte d'Azur à la compétition internationale EVO FRANCE 2025

Code CPV principal - Descripteur principal : 79952100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Dans le cadre de sa politique de communication, la Métropole Nice Côte d'Azur souhaite participer et associer son image à la compétition intitulée les « Evolution Championship Series France » qui se déroulera les 10, 11 et 12 octobre 2025 au Palais des Expositions à Nice. Le marché porte sur l'acquisition de divers droits marketing et communication autour de cet événement de grande ampleur.

Critères d'attribution : Critère unique du prix

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

L'attributaire est la société WEBEDIA/2 rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois-Perret/ mail : contact@webedia-group.com/Tél : 01.84.20.09.84/SIRET: 50110652000049. Le candidat retenu a proposé un montant prévisionnel au DQE de : 300 000,00 euros HT .Date de conclusion du contrat :17 /09/2025.Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification

conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévue à l'article L521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 30/06/2025 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction de la Commande Publique 1/3 Route de Grenoble- LE CONNEXION- 06364 Nice Cedex 04-4ème étage Tél +33.04.97.13.44.70 Fax +33. 04.97.13.29.19 mail : noura.fabre@nicecotedazur.org.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/09/2025